

**E
N
V
E
U
X
-
T
U
?**

**BULLETIN
DE L'AMICALE
DES ANCIENS
DU 140^e R.I.A.
AU FRONT**



**ADMINISTRATION
ET REDACTION :
RUE DU 8-MAI
St-MARTIN-LE-VINOUX
ISERE**

EN VOILA!...



SECTIONS DE L'AMICALE DES ANCIENS DU 140 R. I. A. 14-18 39-40

Section de Grenoble

Siège social : BAR LAMARTINE, 1, rue Lamartine.

Adresser la correspondance, soit :

— au *Président* : BUSQUET, 26, rue Berthe-de-Boissieux, Grenoble.

— au *Secrétaire* : BRICLOT, r. du 8-Mai, St-Martin-le-Vinoux.

— au *Trésorier* : CHAPPAZ, 11, av. Alsace-Lorraine, Grenoble.
C.C.P. Lyon 2678-81.

Réunion le 1^{er} mercredi du mois.

Section de Lyon

Siège : Chez LUQUAIN, 20, rue Hippolyte-Flandin, Lyon.

Président : LIOTARD, 61, route de Vienne, Lyon.

Secrétaire : VIBERT Jean, 14, rue Garibaldi, Lyon.

Trésorier : NELATON, 11, rue Seignemartin, Lyon (8^e).

Tél. 74-06-56 — C.C.P. Lyon 1742-10.

Réunion le 1^{er} lundi de chaque mois à 20 h 30.

Section de St-Marcellin

Siège : Café DUFFIEUX, place d'Armes.

Président : HEBERT.

Secrétaire-Trésorier : PELLAT.

Section de St-Etienne

Siège : Café VICTOR HUGO, 19, cours, Victor-Hugo, St-Etienne.

Secrétaire : MARION, 31, rue de la Paix.

Section de Lyon 39-40

Siège : Café de la MANILLE, 33, rue Tupin, Lyon — Tél. 37-35-93.

— C.C.P. Lyon 993-12.

Secrétaire : R. LAURENT, 21, rue Chaponnay, Lyon (3^e).

Tél. 60-54-66.

Réunion le 1^{er} mardi de chaque mois à 18 h 30.

Section de Vienne

Correspondant : COURTIAL Emile, 10, rue Juiverie, Vienne.

Section de Paris

Correspondant : QUEYRAS, 112 ter, rue Cardinet, Paris (17^e).



Rassemblement

140

le dimanche 2 mai 1965

à LYON - Francheville



Journée placée sous la présidence effective du Général
DUCHEMIN et du Colonel GRENET.

Inscrivez-vous sans tarder auprès de la Section à la-
quelle vous appartenez.



Pour la bonne organisation de cette journée les adhésions
sont centralisées chez notre ami René LAURENT, 21, rue
Chaponnay, Lyon (3^e). Dernier délai : lundi 26 avril.

Je vous signale que :

A partir de la réunion du 6 avril je tiens à la dispo-
sition des conducteurs de voitures pour le 2 mai :
des triangles 140 imprimés couleurs.

Pour nos amis de l'extérieur celui-ci vous sera en-
voyé gracieusement et par retour au reçu d'une enve-
loppe timbrée à votre adresse.

R. LAURENT.



SECTION DE GRENOBLE

Le Président vous parle

Mes Chers camarades,

Nous voici avec une année de plus sur les épaules. Une année qui pèse lourd aux anciens de 14-18 dont la fidélité à notre belle amicale s'affirme chaque jour.

A ce sujet, je dois vous rendre compte de l'opération "FANION" qui se traduit, je m'empresse de vous le dire, par un succès complet. Nous avons totalisé un montant de 950 frs (95 000 A.F.) et je dois reconnaître que nous le devons en majeure partie à nos camarades de 14-18 qui ont répondu généreusement à notre appel. Ils ont droit encore une fois à notre reconnaissance et nous leur disons de grand cœur un grand merci. Parallèlement les démarches que nous avons entreprises pour trouver un fournisseur spécialisé nous ont permis de trouver une offre à des conditions bien meilleures que les premières propositions que nous avons obtenues. Ainsi nous disposerons d'un petit reliquat qui sera évidemment reversé intégralement à la caisse de l'Amicale.

En novembre dernier, l'Amicale de la 27^e D.I. avait organisé un grand rassemblement qui fut une magnifique réussite. Invité à ce rassemblement et désigné pour ranimer la flamme à l'Arc de Triomphe, j'ai eu la grande joie d'y être accompagné par de nombreux camarades lyonnais. Au cours d'une cérémonie dans la Cour d'honneur des Invalides, notre camarade JALLON reçut officiellement des mains de notre Ami FAURE, la médaille militaire qu'il avait bien méritée. J'ai été particulièrement sensible à la grandeur de ces cérémonies et j'ai apprécié tout spécialement l'ambiance de camaraderie et de bonne amitié qui a présidé à ce rassemblement.

Dans quelques semaines, ce sera à notre tour, de nous trouver tous réunis à notre grand rassemblement annuel qui cette année se tiendra à Francheville tout près de Lyon. Ce sont nos excellents amis Lyonnais qui ont cette année la charge de l'organisation de notre grand rassemblement et nous savons par expérience qu'ils sont des experts en la matière. Je souhaite que le 2 mai prochain, nous trouve à nouveau réunis plus nombreux que jamais, toujours fidèles à notre belle devise « EN VEUX TU... EN VOILA ».

A bientôt donc dans la joie des retrouvailles.

LA VOIX DU TRESORIER

Toi qui lis ce Bulletin, pense à régler ta cotisation. Si tu ne le fais pas de suite tu risques de l'oublier et cela m'obligera à faire des frais de mandat d'encasement.

Nous avons conservé la cotisation à 5 F pour permettre au moins riche d'entre nous d'adhérer à l'Amicale ; si tes moyens te le permettent donne un peu plus, tu aideras à la bonne marche de l'Amicale.

Notre numéro de chèques postaux : 2678-81 Lyon.

CHANGEMENT D'ADRESSE

V. GUIDON, 218, avenue Victor-Hugo, Valence.



NOUVEAUX MEMBRES

- REVOL Claude, ex-Caporal Tambour à la C.H.R., Saint-Savin (Isère).
SALANIE Auguste, Colonel en retraite, Marminiac par Cazals (Lot).
CARRAZ Pierre, 4, rue Marcoz à St-Jean-de-Maurienne (Savoie).
NEVERS Claude, 131, avenue Berthelot, Lyon.
ABRIEUX Auguste, 334, avenue Berthelot, Lyon.
PARAS Charles, 32, rue du Dauphiné, Lyon.

POIGNEE DE NOUVELLES

Mlle GUILLAUD-MOREL en souvenir de son frère le Ct GUILLAUD-MOREL et pour que vive l'Amicale de ce beau 140^e nous envoie les cotisations de 1963 et 64.

Mme GIRARD Victor, en fait autant en souvenir de son mari décédé il y a quelques années.

Mme HOSTALLIER de Lyon manifeste l'intention de remplacer son mari décédé, auprès de l'Amicale.

BERTRAND Marcel, nous annonce le décès de sa mère. Nous lui envoyons nos sincères condoléances.

QUARANTA, nous annonce que ses infirmités l'empêchent de se déplacer. Nous espérons qu'il se rétablira suffisamment pour être des nôtres l'an prochain.

HENRY Pierre a été fait Chevalier de la Légion d'honneur. Nous sommes tous très heureux de cette distinction bien méritée.

Abbé VINCENT a été promu commandeur dans l'ordre du Mérite National. Tous nos compliments.

MOLLARET Auguste toujours dévoué aux intérêts du Sappey a reçu la Médaille d'honneur Départementale et Communale.

A ces trois camarades, l'Amicale envoie ses félicitations pour leur distinction.

A l'occasion du jour de l'an, nos camarades BUSQUET et CHAPPAZ sont allés présenter, au Colonel CROIBIER, les vœux affectueux des 140. Nous sommes heureux de vous dire que le Colonel CROIBIER supporte le poids des ans et qu'il n'oublie pas tous ses anciens compagnons du 140 à qui il adresse son plus fidèle souvenir.

VELLOT A. (de la cavalerie légère) mais très 140 où il a exercé ses talents de combattant reproché au Trésorier de lui réclamer deux fois sa cotisation ; le dit trésorier s'en excuse. VELLOTT envoie ses amitiés au cycliste MERCIER Dominique qui, un soir à Auxelles-Bas l'a férocelement bousculé. Etait-ce une tentative de meurtre ?

Mme DALPHINET remercie de notre sympathie, au sujet ds décès de son mari.

DECES

FERRIER Gilbert de Tullins, que nous avons appris par le retour du mandat encaissement.

Madame MAUREL, décédée le 16 novembre 1964, femme de notre grand ami MAUREL.

A ces deux familles et tout spécialement à notre camarade MAUREL nous adressons l'expression de notre affectueuse sympathie avec nos sentiments de vives condoléances.



ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée générale aura lieu le 25 avril au restaurant des Marro-niers, 32, cours de la Libération à 10 h. 30.

Ordre du jour :

— Compte rendu moral et financier ; élection du bureau ; questions diverses.

Un machon suivra l'assemblée, **VENLZ NOMBREUX**, mais n'oubliez pas de nous prévenir de votre participation.

Dans le bulletin d'avril 1964, il a été demandé aux camarades de bien vouloir signaler s'ils avaient fait partie du départ du Régiment le 2 août 1914 ; j'ai reçu un certain nombre de réponses et me souvenant de ceux que j'ai connu voici le nom des membres de l'Amicale partis de Grenoble en août 1914 avec le régiment :

Colonel CROIBIER ; AILLOUD Emile ; D'AMIGNY Hervé ; AUGUSTE Gaston ; BARBIER Charles ; BERGER-VACHON Paul ; BIZET Jean-Baptiste ; Commandant BONNET ; CALVELLI Philibert ; CHABOUD Albert ; CHAPPAZ Charles ; CHAPUIS Georges ; CUSIN James ; DE-LOCHE Victorin ; FENESTRAZ François ; GREFFE-FONTEYMOND ; GUILLAUME Henri ; JALLON Jean ; KLING Victor ; LIEBER ; LIOTARD ; LUQUAIN ; MARILLAT Henri ; MARTINOTTO Joseph ; MAUREL Henri ; MERCIER Dominique ; PETIT Léon ; POIZAT Alphonse ; ROUVIERES ; RIVOLLET.

Le Colonel GRENET nous a fait part du mariage de sa fille, Mlle Danièle GRENET, docteur es-sciences, Assistante à la Faculté des Sciences de Paris, avec Monsieur François SAGNARD, Ingénieur des Télécommunications. Le mariage a été célébré dans la plus stricte intimité le 17 décembre 1964. L'Amicale du 140, unie dans une même pensée adresse ses bien vives félicitations au Colonel GRENET et à Madame et ses vœux de bonheur aux jeunes époux.



SECTION DE LYON 14-18

LE MACHON DU 1^{er} MARS 1965

Mesdames, Messieurs les Présidents,

Mon Colonel, Chers Amis.

Une heureuse tradition veut que le 1^{er} mars de chaque année, l'Amicale 14-18 du 104^e R.I. invite ses Sociétaires et les Jeunes de 39-40 à ce machon, ainsi que les Amis de Grenoble !

Notre Ami ABRIEUX et notre Ami CLAVEL, s'étaient excusés auprès de LIOTARD.

Malgré une pluie qui durait depuis le matin, les Amis de Grenoble nous amenaient le Président BUSQUET, M. et Mme CHAPPAZ, et la fidèle Madame ROSSET.

Cette désagréable pluie fut l'excuse de Ceux qui s'étaient fait inscrire, et qui ne sont pas venue, déguster le menu préparé par le Papa LUQUAIN.

Soupe au fromage
Choucroute
Pommes vapeur
Charcuteries assorties
Plateau de fromages
Fruits

Quand tous les convives furent arrivés, ce fut le coup de fourchette dans la joie des grands jours. Les anciens Poilus racontant toujours les mêmes histoires du Front.

Les Dames après avoir été à la peine étaient ce soir dans la joie !

Au dessert, le Secrétaire devait prononcer l'allocution suivante :

Nous vous remercions d'être venus nombreux malgré le mauvais temps, pour répondre à notre invitation à ce petit machon de printemps. Merci aux Dames et particulièrement à Mme ROSSET, toujours fidèle à nos rendez-vous. Merci à M. BUSQUET, merci à M. et Mme CHAPPAZ. Merci aux Jeunes de 39-40 qui suivent leur cher Président pour venir fraterniser avec les Anciens 14-18.

L'année 1964 nous avait réunis ici-même, pour le machon du 2 mars, afin d'avoir une bien meilleure température qu'en février. Ensuite, ce fut le banquet du Cinquantenaire le 10 mai à Grenoble, et celui du 20 septembre à Saint-Priest, banquet d'automne.

En ce premier lundi de janvier 1965, il y avait de la joie au Siège, chez LUQUAIN, il y avait beaucoup de joie, car réunissant la majorité des Sociétaires, nous venions de gagner la bataille, ô combien amicale et pacifique, la bataille de la Présidence ! Notre cher Ami LIOTARD ayant manifesté le désir de se retirer, et personne ne voulant prendre sa suite, nous avons demandé alors un vote qui a donné le résultat suivant :

Président d'honneur	M. FAURE
Président	M. LIOTARD
Vices-Président	MM. LEVERNEY et MAUREL
Trésorier	M. NELATON
Secrétaire	M. VIBERT
Porte-Fanion	M. NEVEU
Agent de liaison	M. JALLON



Alors, gardons les mêmes et on recommence une nouvelle année que nous souhaitons bonne pour tous, pour notre cher Président LIOTARD et pour sa famille.

Hélas! — il y a toujours le revers de la médaille! — à Saint-Priest, nous étions bien privés de la présence de notre cher Président, qu'une légère attaque retenait à la chambre. Il va de mieux en mieux, mais la prudence lui conseille de ne pas sortir le soir, ce qui nous prive ainsi de l'avoir avec nous aujourd'hui ainsi que sa charmante épouse. Notre pensée va de nos cœurs aux leurs et nous souhaitons que le 2 mai à Francheville, ils seront avec nous!

Le 16 novembre 1964, nous avions la peine de perdre Mme MAUREL, décédée après une longue et douloureuse maladie.

Ce 15 janvier 1965, notre Ami HOSTALIER à son tour, nous quittait. Nous remercions bien Mme HOSTALIER de ce don généreux (50,00 F) qu'elle nous adressait avec la cotisation de 1965 — désirant rester Sociétaire par la suite.

Voici la lettre adressée à Mme HOSTALIER :

« Chère Madame,

« Le Président LIOTARD vient de nous communiquer votre don généreux et la cotisation de 1965 de notre Ami HOSTALIER.

« En vous renouvelant nos condoléances attristées pour ce grand malheur qui vous a si cruellement éprouvée, nous vous remercions de ce beau geste en faveur de notre Amicale.

« En gardant un bon souvenir de notre Ami HOSTALIER, nous vous adressons, chère Madame, nos meilleurs sentiments.

« Pour le Conseil d'Administration,
Le Secrétaire : J. VIBERT ».

Et nous adressons à nouveau nos sincères et amicales condoléances aux familles qui ont été si cruellement éprouvées.

D'autre part, nous devons vous donner lecture de la lettre reçue de notre Ami POULENAY qui demeure 34, rue Cuvier à Lyon (6^e).

Elle en vaut la peine!

« Lyon, le 17-12-64.

« Monsieur NELATON,

« Cher Ami,

« Ne voulant pas laisser passer les fêtes sans penser aux Anciens Camarades et sachant que la caisse de l'Amicale n'est pas très argentée, je te remets ci-joint :

« 1° 10,00 F pour règlement de ma cotisation,

« 2° 50,00 F pour vous permettre d'offrir à un ancien Copain dont vous apprécierez la situation, une bonne bouteille pour cette fin d'année!

« Je regrette de ne pouvoir être parmi vous, lors des réunions et des sorties, mais comme tu le sais, ma femme est complètement aveugle depuis 7 ans, et étant sa seule compagnie, je ne peux pas bien évidemment l'abandonner.

« Je te charge de présenter mon bon souvenir à tous Ceux de 14-18. Donc, bien des choses à tous de ma part et bonne fin d'année.

« A toi, mon meilleur souvenir et bien amicalement une bonne et franche poignée de mains.

POULENAY ».



Nous lui avons répondu :

« Lyon, 7 janvier 1965.

« Mon cher Ami,

« Le Trésorier NELATON vient de me passer ta lettre du 17-12-64, avec l'annonce de la somme : 10,00 F pour cotisation et 50,00 F pour une bonne œuvre ! Merci de tout cœur !

« Nous regrettons vivement, que l'état de santé de Mme POULENAY, nous prive de cet Ami, fidèle gardien d'une épouse qui depuis 7 longues années vit dans la nuit !

« Nous vous souhaitons à tous les deux, de vieillir bien gentiment l'un près de l'autre !

« Bonne Année, Bonne Santé, Meilleurs Vœux de Bonheur !

« Pour le Conseil d'Administration,
Le Secrétaire : J. VIBERT ».

Pour terminer, nous vous avons demandé de bien vouloir signer la lettre collective que nous adressons à notre Ami LIOTARD. Nous lèverons nos verres à sa santé, à sa famille, à M. et Mme POULENAY, à Mme HOSTALIER, à votre santé à tous !

Nous lèverons aussi nos verres à la santé du Papa LUQUAIN et à son Equipe, qui nous préparent toujours une si bonne cuisine !

★ ★

Dans sa réponse, le Président BUSQUET devait remercier la Section Lyonnaise de cette amicale réception. Il excusa M. PETIT-MARTENON, absent, retenu à Grenoble par ses occupations au Conseil Municipal. Il nous fit le compte rendu du voyage à Paris, le 1^{er} décembre pour le Rassemblement de la 27^e D.I. Belle cérémonie émouvante qui devait rassembler tous les Sociétaires du 140^e. Il nous annonça qu'en 1966, au début de mai, c'est à Grenoble que se ferait la réunion des Amicales pour l'inauguration de la « Rue du 140 », dans un nouveau quartier de Grenoble.

Mais pour cette année, c'est le 2 mai à Francheville-le-Haut que nous seront réunis avec le nouveau fanion de Grenoble et ceux de Lyon Hôtel Terminus !

Ce bulletin d'avril vous en donne d'autre part les détails.

La journée va se terminer à regret sur cette invitation et c'est dans une ambiance amicale exemplaire, qu'on se quitte après s'être embrassés comme de vieilles médailles !

Lyon, le 1^{er} mars 1965.
J. VIBERT.



SECTION DE LYON 39-40

ASSEMBLEE GENERALE DU 28 FEVRIER 1965

Une quarantaine de membres sont présents lorsqu'à 10 h 30, le Président FERRAND déclare ouverte la 24^e Assemblée du 140.

Après avoir fait observer une minute de silence à la mémoire de tous nos Morts, le Président prononce l'allocution d'usage.

Il rappelle les moments difficiles que nous avons passés ensemble il y a vingt-cinq ans déjà.

Bien sûr la vie trépidante qui nous est imposée est la cause principale d'un certain détachement de la vie de notre Amicale. Mais il est nécessaire cependant que nous consacrons quelque temps pour nous rappeler de nos amis et nous retrouver avec eux.

Il présente les excuses des Camarades qui n'ont pu être présents parmi nous ce matin et salue la délégation des Anciens de 14-18 venus au nom de leur Président, LIOTARD, apporter le soutien et la sympathie de nos aînés.

La parole est ensuite donnée au Secrétaire et au Trésorier pour la lecture des rapports moral et financier. Ce dernier fait ressortir que les finances sont gérées sainement et malgré une petite erreur de recouvrement du Trésorier. Celui-ci reçoit l'absolution de l'Assemblée qui adopte les deux rapports.

Le Président rappelle que la Journée 140 se déroulera à Francheville. Il demande que chacun y pense et déjà en parle autour de lui. Le temps presse et le 2 mai sera vite là.

Il est ensuite procédé à l'élection du Bureau. Cette année il est légèrement modifié du fait de la vacance d'un poste par suite du décès de DUMORTIER.

A l'unanimité il est demandé à LACROIX de reprendre du service et ce dernier accepte.

Le Bureau se compose ainsi :

Président : FERRAND Camille.

Président adjoint : Colonel MARTEL.

Vice-Président : DEAL Marcel.

Secrétaires : LAURENT et MANEVY.

Trésoriers : BONNY et MALFROY-CAMINE.

Membres : MICHALLET, LOUIS, POUCHOY, GARNIER, PECHET, LACROIX, COMTE et BRUNEAU.

Porte-Fanion : PLAISANCE, FAUVET, LOUIS et BOIZAT.

Avant de lever la séance, notre ami LANSARD nous apprend l'accident de voiture survenu à notre cher camarade LIZEROT Claude, de St-Léon. Nous souhaitons à LIZEROT un prompt et complet rétablissement.

L'ordre du jour étant épuisé, après avoir vidé le dernier verre de l'amitié, on se sépare en se disant : « A dimanche 2 mai ».

Le 28 février 1965.

Le Secrétaire : MANEVY.



Se sont excusés de ne pouvoir assister à cette Assemblée générale, en nous adressant le montant de leur cotisation, pour certains très généreusement au-delà du minimum fixé :

— LANTONY, de Roanne ; Cdt CHAMPET, de Bourg ; Lt-CI BASTIDE, de Bar-le-Duc ; Lt-CI Paul MEYER, de Guebwiller ; CROZIER, NAGABO, PLANES, de Lyon.

A tous et particulièrement aux plus éloignés d'entre eux, vont en retour nos plus chaleureux sentiments de sympathie.

Ils aiment témoigner que malgré la distance les séparant de nous ils veulent demeurer parmi nous. Comment trouver les mots pour les convaincre de la joie que nous aurions à les revoir. Pourquoi ne nous feraient-ils pas l'immense plaisir de les accueillir à Lyon le dimanche 2 mai prochain ?

I. - Compte rendu moral

Monsieur le Président, mes chers Camarades,

Il est inutile je crois de vous faire un rapport sur tous les événements qui se sont déroulés au cours de l'année 1964 et qui étaient liés directement à l'Amicale ou qui se rapportaient à un membre de l'Amicale. Les Bulletins vous en ont tenus informés, il est donc inutile d'y revenir.

Je vous rappellerai simplement la composition du Bureau tel qu'il a été désigné au cours de l'Assemblée générale du 9 février 1964.

Président : FERRAND Camille.

Président adjoint : Colonel MARTEL.

Vice-Président : DEAL Marcel.

Secrétaires : LAURENT et MANEVY.

Trésoriers : BONY et MALFROY-CAMINE.

Membres : MICHALLET, LOUIS, POUCHOY, DUMORTIER, GARNIER, PECHET, COMTE et BRUNEAU.

Porte-Fanion : PLAISANCE, FAUVET, SENORE, LOUIS et BOIZAT.

Cependant, je crois que nous devons rester unis dans la peine avec ceux de nos Camarades qui ont perdu un être cher et avec les familles de nos Camarades disparus.

Notre première pensée ira vers le Président Albert BLANC qu'une importante délégation accompagnait à sa dernière demeure le 22 février 1964. Je vous rappellerai les décès de l'épouse de notre Camarade FOUR, décédée le 25 février 1964 à Morestel, de M. MERLOS, près de notre Camarade MERLOS Cadix, décédé le 8 mars 1964 à Brangues (Isère), de notre Ami SENORE Michel dont les funérailles ont eu lieu le 25 avril 1964, de CHEVILLAT Georges, enterré à Clermont (Hte-Savoie) le 28 avril 1964, de Mme BERNARD, mère du Cdt BERNARD, décédée le 22 mai 1964, de CAILLET Louis, décédé accidentellement le 9 septembre 1964, d'Alban DE LONGEVIALLE, fils de notre regretté Président, décédé le 18 septembre 1964, de la mère de notre dévoué MICHALLET le 24 septembre 1964 et de M. Armand NIEUWIAERT, père de Mme GRENET, décédé le 19 octobre 1964.

Hélas, depuis la parution du Bulletin de novembre 1964 la liste noire devait encore s'allonger. Le 12 novembre 1964, un accident de voiture enlevait à l'affection des siens Georges, fils de notre Camarade GOURGUET. Ce jeune foyer était doublement affecté par le décès de Georges et par les graves blessures de sa jeune épouse.



A cette occasion, je me permets de présenter publiquement mes excuses à mon Ami GOURGUET. Vous avez pu lire sur le dernier Bulletin que je le plaisantais un peu au sujet des deux mariages successifs de ses fils Georges et Bernard et de la naissance de son petit-fils Patrick. Hélas, le terrible accident est survenu au moment où le Bulletin était sous presse, il était impossible d'y apporter une modification. Encore une fois, j'en demande pardon à GOURGUET.

Le 2 janvier 1965, nous apprenions le décès survenu à Nancy du Médecin-Commandant CHAPPUIS et le 13 janvier une importante délégation avec le Fanion accompagnait à sa dernière demeure notre Ami TASTEVIN, emporté par un mal brutal. Les épreuves n'étaient pas terminées, puisque le 16 février c'était notre ami Claude DUMORTIER, décédé après la longue et douloureuse maladie que vous connaissez tous, que nous accompagnions pour la dernière fois. Le 25 février dernier, le décès de Mme Gaston CREUSEVEAUX.

Heureusement, quelques nouvelles plus gaies viennent s'ajouter à cette trop longue liste noire.

Le 4 avril 1964, le Frère Jean-François QUEYRAS, fils du Cdt QUEYRAS, recevait l'ordination sacerdotale en l'Eglise de Vimory (Loiret).

Le 18 décembre 1964 était célébré en l'Eglise de Notre-Dame de Grâce à Passy le mariage de M. François-Régis SAGNARD avec Mlle GRENET, fille du Colonel.

Je me permettais également de vous rappeler un petit fait divers survenu le 10 mai 1964 au retour de Grenoble. La question des portefanions est un gros souci pour les membres du Bureau et le Président vous en parlera sûrement tout à l'heure. Heureusement qu'il existe un homme vraiment de bonne volonté et qui pourvoit au remplacement des défilants ! Il s'agit de notre Ami DEAL. Mais voilà, il est très exigeant et il a mis l'Amicale, avec tous les frais que cela comportait, dans l'obligation de lui acheter une paire de gants blancs. Eh oui ! il les a eus ces gants blancs, mais dès le premier jour où il s'en est servi, il a trouvé moyen de les oublier dans un petit estaminet situé sur une des nombreuses routes dauphinoises. Et à l'occasion du retour du banquet de Grenoble lors d'un arrêt repos et de séparation, ses gants lui ont été rendus par la patronne de l'établissement. Jugez de la surprise de DEAL qui ne se souvenait plus où il les avait laissés, et il était d'autant plus gêné que le Président était présent. Vous pouvez imaginer sa confusion. Mais enfin il fut pardonné après avoir fait la promesse d'y veiller à l'avenir afin que cet incident ne se reproduise plus.

Ouf ! ça y est, j'ai terminé mon long bavardage. Je vous rappellerai seulement encore une fois les permanences du premier mardi de chaque mois. Venez-y nombreux, on a toujours quelque chose à dire. Un certain mardi, notre Président était un peu déçu et je le comprends. Nous ne devons pas nous désintéresser de tout ce qui touche l'Amicale. Nous ne devons pas trahir la confiance de celui, qui malgré ses lourdes charges familiales et professionnelles, n'a pas hésité à saisir le flambeau que lui tendait son prédécesseur en rendant le dernier soupir. Le mot d'ordre est : Rassemblement. Tous derrière FERRAND notre dévoué Président. Il s'est donné tout entier à l'Amicale parce qu'il sait que cette camaraderie de gens qui ont souffert et lutté ensemble est nécessaire.

Nous ne devons pas l'abandonner, mais au contraire, et c'est ce que je demande à tous, nous devons l'aider et l'entourer pour que notre Amicale demeure vraiment ce qu'ont voulu les pionniers de sa création trop tôt disparus, le Président DE LONGEVIALLE, le Lieutenant GARNIER, PAYS, SENORE, DUMORTIER : une association d'Amis qu'aucun motif ne pourra jamais désunir.

Le 28 février 1965.

Le Secrétaire : MANEVY.



II. - Compte rendu financier (année 1964)

ACTIF DISPONIBLE AU 1^{er} JANVIER :

— Banque	242,32
— Chèques Postaux	786,13
— Espèces	1 071,55
	<hr/>
soit au total	2 100,00

RECETTES

— Cotisations	1 283,00
— Insignes	43,00
— Dons	28,17
— Surplus consommations	91,93
— Divers	22,00
	<hr/>
	1 468,10

DEPENSES

— Impôt et taxe	10,00
— Frais de bureau et poste	142,36
— Bulletin	443,85
— Avis et frais décès	281,00
	<hr/>
	877,21
	<hr/>
soit un bénéfice net de	590,89
Report exercice 1963	1 509,11
	<hr/>
Total égal à l'actif	2 100,00

*
**

Vous pouvez constater que la situation est bonne sur le plan financier, grâce à votre générosité.

A ce propos, il est remarquable que les donateurs, absents l'année précédente, se soient de nouveau manifestés. D'aucuns ont eu une certaine largesse, tels nos Amis LEVERNEY, TREMONT, ou nos camarades FAUVET, MICHALLET, BOIZAT, COMTE. Mais, vous pouvez apprécier aussi le geste spontané de Malfroy à verser une contribution d'un centime, comme aussi MANEVY, lequel saisi sans doute d'une saine émulation ne s'en est pas tenu là, et a remis par la suite quelques centimes complémentaires.

Il a été versé 135 cotisations. Et déjà certains prévoyants ont pensé à l'année nouvelle. Le premier mandat est toujours celui du fidèle Lieutenant-Colonel MEYER, de Guebwiller, qui nous l'adresse avec ses vœux.

Ne versons cependant pas dans un excès d'optimisme. Il nous appartient d'organiser cette année le congrès de toute l'Amicale, et je crains que les responsables n'éprouvent une fâcheuse tendance à s'adresser au Trésorier.

Il reste à me repentir d'un excès de zèle envers deux de nos adhérents, victimes d'une réclamation intempestive, alors qu'ils avaient loyalement acquitté leur cotisation. Je souhaite que les remords me vailent leur absolution.

Le Trésorier : P. BONNY.



SECTION DE VIENNE

◆ Nous vous signalons avec peine, le 24 octobre 1964, le décès de M. Jean MARTIN, Serrurier à Vienne, Médaille d'Or de la Chambre des Métiers. M. Jean MARTIN était le père de notre camarade René MARTIN à qui nous avons adressé nos condoléances attristées.

◆ Notre Ami BRONDEL nous fait part du mariage de son fils Claude avec Mlle Maryvonne ROYET. Ce mariage a été célébré le 5 décembre 1965 à Ampuis (Rhône). Nous avons exprimé nos vœux de bonheur aux jeunes époux et nos compliments aux parents.

◆ Notre Ami COMTE est heureux et fier de nous apprendre la naissance de son petit-fils Hervé COMTE le 27 décembre 1964. Déjà grand-père de deux petites-filles notre Ami est rassuré car la lignée des COMTE continue.

◆ La délégation viennoise ne brillera ce jour que par la qualité et non par la quantité. Nous prions d'excuser nos camarades qui n'ont pu être présents à cette réunion qui nous tient tant à cœur.

Ce sont : BUISSON, BRONDEL, BERGER, BRUNAUD, BARBERIS.

◆ Nous remercions LECROIX qui à chaque passage à Vienne vient nous donner des nouvelles de l'Amicale et nous tient au courant des potins lyonnais.

COURTIAL.

DINER DU GROUPE PARISIEN DU 140° RIA

Le dîner a été exceptionnellement déplacé au jeudi 18 mars, au lieu du mardi 16, pour permettre au Colonel MARTEL d'être fidèlement présent à la réunion.

Autour du Colonel GRENET, se trouvaient, outre le Colonel MARTEL, les camarades DAMOUR, VIBERT, DEWRIENDT, CINTRACT, PARMEN-TIER, QUEYRAS et BROUSSE. S'étaient excusés les camarades LE MOING, ROUILLON, CRUSE, MULLER, MAZEAUD, JACOB, YANCEL, GASCUEL et THISY.

Nous avons déploré que notre camarade BUSQUET fut venu à Paris sans nous prévenir, alors qu'il est convenu que chaque fois que des camarades viennent dans la capitale, un déjeuner ou un dîner peut être organisé en leur honneur. Nous rappelons à cette occasion que les dîners traditionnels de la Section de Paris sont fixés en principe au mardi de la semaine du 3^e jeudi des mois de mars et d'octobre, au restaurant Valgrand (1).

(1) Prévenir Pierre QUEYRAS, Wagram 38-40 ou Gutenberg 37-21, 112 ter, rue Cardinet, Paris (17^e).

